

# Fatigue, matières en danger... les rythmes scolaires évalués

Deux ans après la généralisation de la réforme, le bilan est très mitigé

**C'**était une promesse du gouvernement: très vite, il rendrait public le bilan des effets de la réforme des rythmes scolaires – celle qui a inauguré le quinquennat sous un jour polémique – sur les apprentissages. Car c'était bien l'objectif premier de cette réforme: améliorer la réussite de tous les élèves en se rapprochant des «standards internationaux»: journées allégées, semaines mieux rythmées, année moins tassée...

La gauche a-t-elle voulu aller trop vite? Deux ans après la généralisation de la semaine de quatre jours et demi d'école, le rapport des inspections générales sur son «*efficacité pédagogique*» le laisse penser. Il a été rendu public vendredi 10 juin, dans le sillage de plusieurs autres enquêtes sur la fatigue des enfants et sur l'organisation des activités périscolaires. Ensemble, ces travaux brosent un tableau très mitigé de la situation.

**A-t-on fait progresser les écoles?** Première mise en garde des inspecteurs: non seulement il est trop tôt pour l'affirmer, mais l'éducation nationale ne s'est pas dotée des outils permettant de l'apprécier. Du coup, plus que d'une mesure objective, c'est d'un ressenti qu'ils se font l'écho.

Le retour de la cinquième matinée de classe, que la droite avait supprimée en 2008, est approuvé pour ce qu'il apporte: plus de temps pour traiter et approfondir le programme, aider les élèves en difficulté, mener des projets... Mais des interrogations demeurent à la fois sur l'alourdissement des semaines et sur l'accroissement de la complexité des journées des enfants – soit, précisément, ce à quoi le changement de

rythmes devait remédier.

La maternelle, qu'une frange des enseignants et des parents auraient souhaité voir épargnée par la réforme, inquiète: «*La réorganisation des après-midi, plus courts qu'auparavant, a réduit les temps d'apprentissage après la pause [du midi]. Cette réduction affaiblit le bénéfice de la matinée supplémentaire*», écrivent les rapporteurs. A l'école élémentaire, mathématiques et français – les «fondamentaux» –, souvent enseignés le matin, y gagnent. Mais au détriment des sciences, des arts, du sport, décrits comme «*en danger*».

Parmi les autres «chiffons rouges» agités au plus fort d'une contestation qui a coûté son poste au ministre de l'éducation de l'époque, Vincent Peillon, l'absentéisme des élèves se confirme, en particulier lorsque la demi-journée d'école a été fixée au samedi, et non au mercredi.

Dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Val-de-Marne et de La Réunion, 50% des effectifs peuvent manquer à l'appel en maternelle; 20% en élémentaire. Le mercredi, le taux peut dépasser les 20%. «*Une augmentation de l'absentéisme, si elle se confirmait, serait de nature à remettre en question l'intérêt pédagogique de la réforme*», écrivent les inspecteurs. Et de rappeler que le phénomène ne porte pas seulement préjudice aux absents mais à toute la classe, l'enseignant ajustant ses cours et son rythme en conséquence.

**Les élèves sont-ils moins fatigués?** Journées chargées et morcelées, siestes tronquées, et plus de mercredi pour souffler... Ces effets supposés de la réforme sont largement ressentis sur le terrain, notamment en maternelle, apprend-on à la lecture

d'une étude menée, à Arras, par l'Observatoire des rythmes. A l'échelle nationale, c'est le même constat que dresse l'Inspection générale, avec pour conséquence: moindre attention des enfants, énervement, augmentation des incidents, retards...

Le ressenti est sévère. Il n'empêche: quand il s'agit de mesures scientifiques, les résultats sont

**Le ressenti est sévère. Quand il s'agit de mesures scientifiques, les résultats sont plus positifs**

plus positifs. La seconde partie de l'étude menée à Arras, conduite par le chronopsychologue François Testu, tend à démontrer que la nouvelle organisation «*respecte les rythmes naturels des enfants*».

Début février, il a mené des tests d'attention dans huit écoles, quatre fois par jour, pendant une semaine. «*Nous n'avons pas évalué la fatigue en tant que telle, qui n'est pas mesurable, mais l'attention des élèves et son évolution au fil de la journée et de la semaine*», précise M. Testu.

Sa conclusion: les activités périscolaires n'entraînent pas de baisse de vigilance chez les enfants. Ceux qui y participent y gagnent même un peu sur le plan de l'attention. La réforme n'a pas non plus perturbé le rythme biologique «*classique*»

des enfants, avec ses pics d'attention en fin de matinée et en fin d'après-midi. Enfin, «*il n'existe pas de troubles du sommeil liés à l'aménagement du temps*».

**Activités périscolaires: la même qualité pour tous?** On le sait, la réforme des temps de l'école s'est, dans les esprits, très vite transformée en réforme du périscolaire. Au point d'être jugée par les familles non plus à l'aune de son impact sur les apprentissages, mais au regard des activités proposées aux enfants une fois que la cloche a sonné – leur intérêt, leur diversité, leur gratuité...

L'image statistique qu'en offre le gouvernement, en mêlant à l'enquête menée par la sénatrice Françoise Cartron (PS, Gironde) les rapports de la Caisse nationale d'allocations familiales et de l'Association des maires de France, est plutôt balancée: plus de neuf communes sur dix déclarent avoir organisé un accueil périscolaire sur les trois heures dégagées par la réforme. Reste qu'un tiers des communes a renoncé à la gratuité. Et, si la fréquentation des ateliers est présentée comme importante, 30% des élèves les houdent tout de même en élémentaire; 47% en maternelle.

Difficile de gommer le sentiment qu'ont encore bien des parents d'une école «*à plusieurs vitesses*». Avec une offre plus riche dans les grandes villes que dans les petites; des ateliers mieux pensés dans les agglomérations pionnières, comme Paris, que dans celles qui, jusqu'à la date butoir de la rentrée 2014, ont traîné des pieds, à l'image de Marseille.

«*Avec plus d'activités pour plus d'enfants, les communes rurales ont pleinement relevé le défi*», nuance M<sup>me</sup> Cartron. A-t-on fait mieux dans les villages qu'en ville? «*Il y a pour les communes rurales un enjeu vital à faire vivre leur école et proposer aux habitants une vraie offre... C'est une question de survie*», répond la sénatrice. ■

MATTEA BATTAGLIA  
ET AURÉLIE COLLAS

## Pour les maires, de coûteux ateliers périscolaires

«**CALCULEZ LE COÛT DE LA RÉFORME des rythmes scolaires dans une ville moyenne, en éducation prioritaire**... Ce pourrait être un sujet du brevet des collégiés. L'État verse à chaque collectivité quelque 50 euros par enfant et par an, au titre du «fonds de soutien». Cette aide est portée à 90 euros dans les zones défavorisées et en milieu rural. S'y ajoutent les aides des caisses d'allocations familiales (CAF), qui atteignent 56 euros par enfant et par an.

Est-ce suffisant pour que les collectivités organisent trois heures d'activités périscolaires par semaine? Cela ne couvre en tout cas pas les som-

mes qu'elles y investissent. Dévoilée fin mai, la troisième enquête de l'Association des maires de France (AMF) sur le sujet, portant sur les 23 000 communes dotées d'une école publique, chiffre à 231 euros le coût annuel brut moyen par enfant – contre 223 euros l'année précédente.

Chaque année, les maires demandent, lors de leur congrès, que l'aide soit maintenue et majorée. Et obtiennent un geste de l'État. En 2013, ce fut la possibilité d'échelonner sur deux rentrées (2013 et 2014) la mise en œuvre de la réforme des rythmes. En 2014, le chef du gouvernement

annonçait la pérennisation de l'aide de l'État au-delà de 2015-2016.

Le 2 juin, François Hollande a annoncé une réduction de moitié de la baisse des dotations aux communes prévue en 2017. Trois jours plus tôt, le maire de Troyes, François Baroin (LR), président de l'AMF, avait demandé «*une négociation à 640 millions d'euros*» avec l'État en conséquence de la réforme. En mars, l'éducation nationale avait, pour sa part, décidé que les communes en difficulté auraient la garantie de bénéficier de 90 euros par enfant et par an sur trois ans. ■

M. BA. ET AU. C.